

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 34
Présents : 22
Votants : 26

N° ordre : DE-25-24

N° ordre dans la séance :
DE-27052025-05

Date de la convocation :
20/05/2025

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Franck ANDRE-MASSE

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Marc GUILLAND, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoint, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Marie-Françoise SONZOGNI, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Thierry CURTELIN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés : Marc MEO (procuration à Sylvain BOIS), Mélisande MACONE, Thierry DEHAY, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Éric BONNET, Thierry DRAPIER (procuration à Franck ANDRE-MASSE), Mickaël MOUTOT (procuration à David TREBOZ), Dominique SCALMANA, Christelle MARCHAND, Emilie VALTON, Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN (procuration à Loïc MONTEIRO)

Secrétaire de séance : Robert VILLARD

PLAN DE FINANCEMENT POUR LA MODERNISATION D'UN POINT LUMINEUX CHEMIN DES ROUSSES

Monsieur Claude FELCI, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que la Commune de Culoz-Béon doit procéder à la modernisation d'un point lumineux (n°107) situé chemin des Rousses à Béon (voir plan joint en annexe).

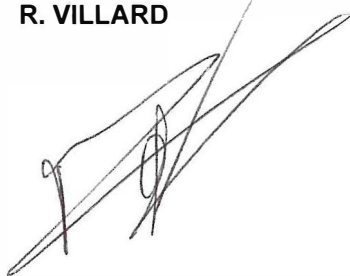
Le SIEA a établi un plan de financement (joint en annexe) à soumettre à l'approbation du Conseil municipal. Celui-ci prévoit un reste à charge pour la Commune de 1 016,01 € sur un coût total de 1 400 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le plan de financement pour la modernisation de ce point lumineux chemin des Rousses.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
R. VILLARD



Le Maire
Franck ANDRE MASSE

